



Session ordinaire du 7 juin 2022
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of June 7, 2022
QUESTION PERIOD

Début : Fin :

QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL (1 À 3)

1	Q	<p>Étant donné la très grande influence sur la fiscalité et la planification de la municipalité qu'exerce la Commission de la Capitale nationale, la municipalité peut-elle nous faire une mise à jour de toute consultation ou tractation avec la CCN tenue par le maire ou l'administration depuis le début de cette année (2022)? En particulier, quel est l'état de notre cause contra la CCN déposée devant la Cour fédérale?</p>
1	R	<p>Au mois de février 2022, nous avons fait parvenir notre mémoire à la CCN. Il s'agit d'un document dans lequel la Municipalité de Chelsea fait valoir en détail ses prétentions avec preuves et jurisprudences à l'appui.</p> <p>Au mois de mars 2022, la CCN a interrogé des employés de la municipalité et de la MRC relativement au mémoire que nous leur avons fait parvenir.</p> <p>Au mois de mai 2022, après les interrogatoires, et comme cela leur est permis par la loi, la CCN nous a demandé de leur communiquer certains documents afin d'éclaircir certains points. Nous leur avons donc envoyé les informations et/ou documents complémentaires qu'ils avaient demandés.</p> <p>À la fin du mois de mai, la CCN a également fait parvenir son mémoire à la municipalité.</p> <p>Nous sommes maintenant rendus à l'étape de fixer une date d'audience pour être entendus devant la Cour fédérale. Le dossier avance et la date d'audience sera fixée en fonction des disponibilités de la Cour fédérale.</p> <p>De plus, nous avons tenu une rencontre avec le 1^{er} dirigeant de la CCN et la DG pour leur mentionner les impacts sur le réseau routier que la fermeture des promenades cause sur la population de Chelsea ainsi que leur plan de stationnement. On leur a demandé de revoir à la baisse le nombre de stationnement à Chelsea et si possible fermer certains stationnement. Nous voulons atteindre nos cibles environnementales et réduire les gaz à effet de serre sur notre territoire. Cela impacte la vie de nos résidents et nous le leur avons mentionné.</p>
2	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le conseil pourrait-il nous informer du montant des versements cumulatifs non rendus aux contribuables de Chelsea par la CCN lorsque cette dernière fera son versement en juillet 2022? 2. De plus, est-ce que la CCN s'est engagée cette année à contribuer à des projets municipaux? Si oui, lesquels et pour quels montants?
2	R	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour la taxation 2022, nous avons facturé une somme de 1 438 810,42 \$ en plus des immeubles loués à des tiers. <p>Nous demandons toujours en 2 versements soit les 1^{er} mars et 1^{er} juillet. Donc nous attendions en mars un montant de 719 405,21 \$, mais nous avons reçu la somme de 326 527,18\$ en plus des montants reçus pour les propriétés louées à des tiers.</p> <p>Donc en juillet nous attendons la somme de 1 112 283,24\$. Cependant, plusieurs de ces immeubles sont toujours en litige et une demande de révision à déjà été faite pour l'année 2021 au comité consultatif de la CCN.</p> <p>Ces montants sont seulement pour l'année 2022.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Lors du dernier conseil nous avons adopté une résolution pour adopter un contrat pour des signaleurs. Ces derniers seront payés en partie par La CCN et en partie par la Municipalité. <p>Lorsqu'on arrive à l'hiver, il y a aussi une entente pour le Camp Fortune entre la municipalité et la CCN. La CCN permet de plus à la Municipalité d'utiliser un de ses terrains pour que ce soit une patinoire en hiver, et un terrain public à l'été.</p>
3	Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Given the reference to the 2020 Study of the Traffic-jam on Old Chelsea road within the 2022 Master Plan Consultation, when will the public review the study? We should have access to this information as part of the Public Consultation. 2. Why was the Facebook video conference discontinued?
3	R	<ol style="list-style-type: none"> 1. The traffic study is presently being analysed by the Municipality. Then we will engage the discussion with the MTQ and NCC to see what their conclusions are. Based also on our conclusions, we will then engage a discussion regarding this study. It will be public when it is tabled during a Council sitting.



Session ordinaire du 7 juin 2022
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of June 7, 2022
QUESTION PERIOD

		<p>2. Council sittings are broadcasted in real time via Facebook live and on the municipal website.</p> <p>As for the Master Plan, one consultation will be recorded and broadcasted on our Youtube account, the link will be available on our website after and social media.</p>
QUESTIONS REÇUES EN PRÉSENTIEL (A à D)		
A	Q	Since Styro Rail in La Pêche (Wakefield) will accept used white “Styrofoam” food containers, coffee cups, and cushioning material if it is clean and can recycle it, would Council support a Municipal pickup, recycling program for these “Styrofoam” items?
	R	The municipality was not aware that Styro Rail was recycling Styrofoam. We will discuss the possibility of recycling it with the staff and also the MRC and explore the best solution.
B	Q	Regarding the derogation for 185 Chelsea Road, which borders my property, will there be blasting which will impact my property?
	R	<p>What is being adopted today does not concern the part that can impact your property. Today we are just approving the height and the fact that he can start decontaminating the soil.</p> <p>Later, there will be some minor blasting, but it has not yet been recommended from the CCUDD. We will try to figure out a solution to limit the blasting and we recommend you come to the committee to voice your concerns.</p>
C	Q	Quelles actions peut-on espérer dans un avenir immédiat par la Municipalité pour corriger les passages pour piétons et adresser la sécurité sur le chemin Old Chelsea où les automobilistes continuent de faire de la vitesse et ne respectent pas la signalisation routière pour les passages piétonniers?
	R	<p>Nous sommes sensibles à cette problématique. Il y a quelques années il n’y avait pas de traverses de piétons. Nous avons travaillé fort pour en mettre en place.</p> <p>Le chemin Old Chelsea est sous la responsabilité du MTQ et la Municipalité a effectué les démarches pour que la vitesse de circulation soit réduite de 70km/h à 50km/h. Nous avons même demandé une réduction à 30 km/h mais cela a été refusé. Nous avons pu cependant faire baisser la vitesse à 30 km/h devant l’école Grand-Boisé.</p> <p>Nous allons continuer de pousser le MTQ en collaboration avec le service des Travaux Publics et des Infrastructures afin d’obtenir les meilleures infrastructures car ce n’est pas toujours adéquat. Le marquage des lignes des traverses sera effectué. Nous avons pris le balayage en charge malgré que ce soit sous la gestion du MTQ et nous leur envoyons par la suite la facture.</p> <p>En ce qui a trait à l’affichage, on demande à la Municipalité qu’elles soient recto-verso mais le MTQ affiche seulement recto. Cela peut être remis en question et nous allons le leur mentionner.</p> <p>Nous allons discuter avec le député et dans la mesure où ce sont les élections, nous allons apporter également cet élément.</p> <p>Nous travaillons en ce moment avec la SAAQ portant sur la sécurité autour des écoles. Nous espérons que cela sera un élément additionnel pour convaincre le MTQ d’assurer avec nous la sécurité des familles autour des écoles.</p>
D	Q	<p>I have concerns regarding the by-law that will limit the construction of new houses to 300 square meters.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. If I were to purchase a lot that is 325 square meters and renovate it to 350 square meters will that be against the new by-law? 2. If I already have a house that is 345 square meters and renovate it to 315 square meter will that be against the new by-law? 3. If I have 2 lots and build 2 houses on those two lots close to 300 square meters, both will have a driveway etc. will that be against the new-by law? 4. But if I combine it to one house of 350 that would be against the new by-law, there will there be exceptions with this new by-law?
	R	Regarding the Master Plan, residents asked us to focus more on environment and increase sustainability and affordability. We are proposing (it has not been adopted) the inclusion of an additional parameter for single family homes which is the size.



Session ordinaire du 7 juin 2022
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of June 7, 2022
QUESTION PERIOD

This will increase the sustainability and minimize the impact on the environment because a bigger house requires more material, transport etc. Larger homes have larger footprint and create more waste.

Furthermore, we want to maintain Chelsea's rural character and keep constructions to come outside of the urban perimeter accessible otherwise prices will be too high.

We want to bring something regarding the percentage of your home that you can develop.

We are open to engage discussion on an additional 90 square meters to the 300 squares meters.

In the calculation of the 300 square meters, the garage does not count, nor does the chimney, the spaces that are not finished, the basement, the walk out, the staircase etc.

The Urban Planning committee will be sitting tomorrow, and I encourage you to come in for the public portion in order to voice your concerns. It will be held on zoom and the link will be on the website, but we can send it to you by email.

Regarding the specific questions, we will take the time to answer them with the Planning department.